



Acteur de l'Économie Sociale et Solidaire

LES 5 PILIERS DE NOS ENGAGEMENTS
POUR UNE ASSOCIATION RESPONSABLE

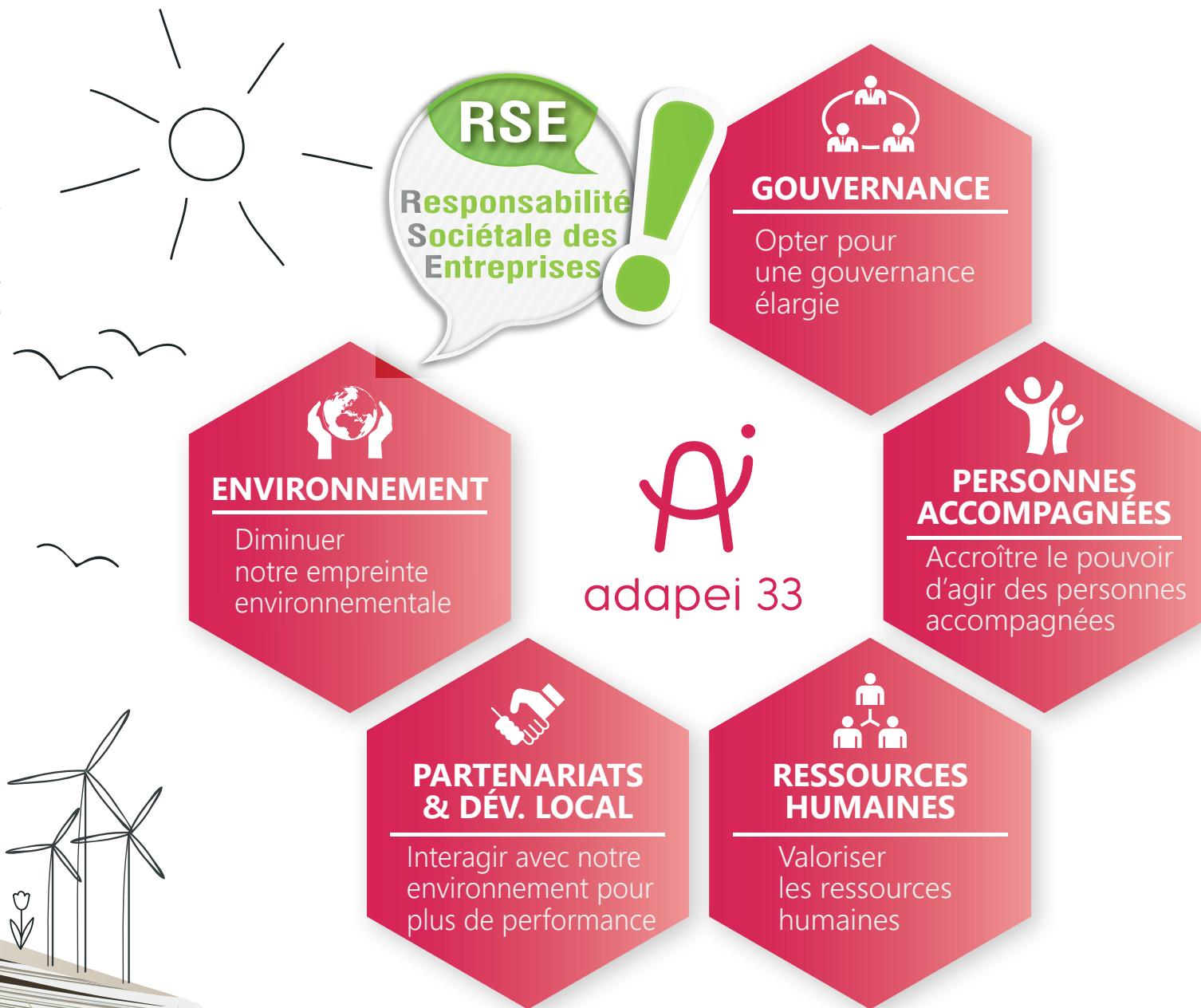
Depuis le début des années 2000, l'Adapei est engagée dans une démarche qualité structurée. Issu de la démarche qualité, le Comité de pilotage "Développement Durable" s'est enrichi en 2015, englobant de nouvelles dimensions plus économiques et sociales, pour aboutir en 2016 à la création du Comité de pilotage "Responsabilité Sociétale des Entreprises" (RSE).

Un groupe de travail permanent propose la politique RSE au Conseil d'administration et met en œuvre le plan d'actions dédié sur la base de ses échanges avec les parties prenantes internes (personnes accueillies, familles, salariés...) et externes (partenaires, financeurs...).

L'enjeu pour l'Adapei, au-delà de sa nature sociale par définition, est de donner de la cohérence à l'ensemble des initiatives mises en œuvre au sein des différentes structures. Elle se doit de s'interroger sur l'impact de ses décisions et des prestations qu'elle propose.

La présentation qui suit n'est pas un bilan exhaustif des actions entreprises dans un contexte RSE, ce sont des exemples d'actions que l'Association souhaite valoriser au regard de ses engagements.

Ces engagements se poursuivront dans le cadre d'un plan d'actions 2017 - 2021.





Opter pour une gouvernance élargie



Conseil d'administration composé à la fois de parties prenantes internes et externes

- Personnes accueillies
- Parents et proches
- Représentants d'associations ou d'organismes partenaires (Autisme Gironde, ATI Aquitaine, Fondation Roux, IRTS Aquitaine...).



Participation des parties prenantes à la définition du projet associatif 2018 - 2022

Des groupes de travail composés de personnes accompagnées, familles, salariés, partenaires ont été structurés autour des 5 mots clés, piliers du prochain projet associatif :

Expertise / Parties prenantes / Allocation des ressources / Partenariats / Économie Sociale et Solidaire

Si l'Adapei a élargi sa gouvernance en créant, dans son Conseil d'administration, un collège des parties prenantes extérieures, elle se structure pour rendre effective la participation des personnes accompagnées dans les différentes instances.



Création d'un Conseil de la Vie Sociale CVS Adapei

Le CVS Adapei est composé des Présidents des CVS des établissements et services (obligatoirement élus parmi les membres du collège des personnes accueillies).

Le CVS Adapei doit permettre d'améliorer l'effectivité des droits. Les sujets portés en CVS Adapei sont des sujets de préoccupation communs aux différents établissements et services (les mesures de protection, la rémunération des travailleurs en ESAT...).

Pour rendre effective la participation des personnes accueillies au CVS Adapei, ce dernier est préparé en amont avec l'animatrice Inclusion Citoyenne et les personnes sont accompagnées le jour du Conseil, si elles le souhaitent, par un conseiller technique.



Création de sections locales

L'Adapei de la Gironde a souhaité renforcer l'action associative par la mise en place de sections locales pour une action de proximité et une représentation équilibrée des territoires dans la gouvernance (évolution des statuts en 2017).



Représentations extérieures de l'Adapei par des personnes accompagnées et des bénévoles

Petit à petit, l'Adapei souhaite que sa représentation extérieure passe par les personnes accueillies et par les bénévoles.

L'objectif est d'adapter l'environnement pour que les personnes accueillies puissent participer pleinement à la vie de la cité et participer aux décisions qui les concernent.

La mise en place des conseillers techniques permet une participation effective.

Le conseiller technique est un "facilitateur" de la compréhension de la personne qu'il accompagne. Il peut-être un interprète (en cas de difficultés liées à des sigles ou à des aspects légaux et/ou conceptuels).

Son objectif est de permettre à toute personne en situation de handicap de pouvoir accéder à la compréhension de la situation, du débat pour qu'elle puisse :

- S'approprier le contenu et les échanges,
- Exprimer son point de vue,
- Intervenir avec l'aide du conseiller technique, si elle le souhaite.



Accroître le pouvoir d'agir des personnes accompagnées



Renforcer la participation des personnes accompagnées pour qu'elles deviennent actrices de leur projet de vie

- Rendre accessible l'information (FALC - Facile A Lire et à Comprendre, vidéo, motion design...).
- Recrutement d'une animatrice Inclusion Citoyenne, pour faciliter la participation des personnes accompagnées, et création de la fonction de conseiller technique.
- Participation des personnes accompagnées aux instances décisionnelles (en interne, Conseil d'administration, Conseil de la Vie Sociale établissement et Adapei, Comités de pilotage thématiques... / en externe, Conseil Départemental, ARS, CCAS, Commissions d'accessibilité...).



Favoriser l'inclusion des personnes accompagnées dans l'ensemble de la société et l'accès au droit commun
Citoyenneté, éducation, emploi, logement, culture, loisirs...

- Ouverture de 2 Unités d'Enseignement en Maternelle (Accueil de 14 enfants autistes ou avec TSA) et de classes externalisées, au sein d'écoles.
- Création de dispositifs favorisant l'inclusion (ESAT Hors Murs, Plateforme d'insertion, emploi accompagné, prestations ponctuelles spécifiques...).
- Ouverture d'appartements d'application, accès au logement autonome, inter-médiation locative.
- Mise en œuvre d'un projet pluriannuel d'accessibilité à la culture (Art'ternatives).
- Appui au développement de la pratique sportive adaptée ou en clubs ordinaires.
- Accueil de services civiques en appui à l'action associative et à la mission d'inclusion des personnes accueillies.
- Soutien à la création d'une délégation locale d'auto-représentation "Nous Aussi".



Développer et valoriser les compétences des personnes accompagnées

- Programme "Tous apprentis à l'Adapei !"
- Promotion de la Reconnaissance des Acquis de l'Expérience (RAE) et la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).
- Organisation d'une cérémonie de remise de diplômes et médailles, attestant de l'avancée dans les parcours.
- Organisation d'une cérémonie pour chaque signature d'un contrat de travail avec une entreprise.
- Participation de personnes accueillies dans des épreuves de reconnaissance professionnelle ou des dispositifs de droit commun (Abilympics, Olympiades des métiers, Erasmus+...).



Soutenir et encourager l'action citoyenne bénévole des personnes accompagnées

- Bénévolat pour la Banque Alimentaire, Croix-Rouge, Restos du Cœur, Bouchons d'Amour...
- Participation à des chantiers d'utilité sociale au Sénégal (Mission Teranga 1, 2 & 3, Mission Dimbalanté).

La défense des droits des personnes accompagnées est au cœur des préoccupations de l'Adapei. Pour qu'une personne accède à ses droits, il est important qu'elle en ait connaissance, qu'elle soit en capacité de les comprendre et d'exprimer son choix de manière éclairée.



Abilympics 2016
2 médailles d'Argent
Catégorie Travaux paysagers



Valoriser les Ressources Humaines



Un projet social en 4 axes

Le management

Adapei, employeur unique
Les cadres sont les moteurs du changement, et l'implication de l'ensemble des salariés est un levier indispensable.

Les compétences et la formation

Adapei, employeur efficient
La formation est un axe essentiel des ressources humaines.

Le développement des ressources humaines

Adapei, employeur innovant
Recherche de l'amélioration continue des services proposés.

Le partenariat

Adapei, employeur responsable
Ouverture, concertation et partenariat interne et externe.

Le projet social 2015 - 2019 vise à manager, reconnaître et valoriser les compétences, innover et se développer dans un cadre partenarial interne et externe. Ce projet est une véritable opportunité pour fédérer les salariés autour d'objectifs communs, dans une culture partagée, et de valeurs sociales et éthiques communes.



Une Charte du Management

Issue du projet social, la Charte du Management comporte 10 propositions formulées en 3 thèmes : l'identité, le management et l'organisation.

La Charte est un outil dynamique sur lequel chacun peut s'appuyer dans sa pratique.



Un Accord sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

Développement professionnel

- L'entretien professionnel
- La revue du personnel

Mobilité & recrutement

- L'accueil des nouveaux salariés (2 journées d'intégration par an)
- Mobilité interne (bourse de l'emploi, stages découvertes intra Adapei...) et externe (stages d'étayage hors Adapei)
- Mobilité externe sécurisée

Développement de compétences

Plan de formation triennal

Accord senior

Réduction du temps de travail, tutorat...

L'accord GPEC a permis de réaliser 830 entretiens professionnels entre 2015 et 2016 ; 51 mutations et 76 recrutements en 2016 dont 22 pérennisations de CDD en CDI, 47 passages de temps partiel à temps plein.



Des dispositifs d'appui à la situation personnelle des salariés

- Mise à disposition d'une assistante sociale pour les salariés.
- Recours renforcé aux services d'Action Logement pour faciliter l'accès à la location ou à la propriété immobilière.
- Partenariat avec le Crédit Social des fonctionnaires.



Un plan d'actions pour prévenir les risques psychosociaux

L'Adapei de la Gironde a réalisé un diagnostic en lien avec un consultant externe. Un groupe de travail composé de salariés est chargé de définir le plan d'actions, pour suivre sa mise en œuvre.



Une organisation apprenante

Au-delà du plan de formation proposé à l'ensemble des salariés, l'Adapei accueille chaque année de nombreux stagiaires en cours de formation initiale du travail social, contrats d'apprentissage (8 en 2016), contrats de professionnalisation (14 en 2016), emplois d'avenir...



La signature de la Charte de la diversité le 17 mars 2016

L'Adapei souhaite promouvoir pleinement la diversité dans ses politiques de recrutement et d'évolution professionnelle. Cette signature permet d'amplifier les actions déjà menées.



Interagir avec notre environnement pour plus de performance



Renforcer les partenariats

- Partenariat avec l'Éducation Nationale pour l'inclusion scolaire des enfants accompagnés par l'Adapei.
- Partenariats avec les bailleurs sociaux pour le logement autonome et les foyers (Domofrance, Gironde Habitat, Villogia, Logevie...)
- Partenariats avec des structures sanitaires et associatives (Tour de Gassie, Centre Ressources Autisme, CACIS...).
- Partenariats avec des structures sanitaires locales pour favoriser l'accès aux soins (dentaires, gynécologie, radiologie, scanner, IRM...).
- Partenariats avec de nombreuses organisations dans différents domaines (éducation, emploi, logement, culture...).
- Partenariats avec les Services Publics de l'emploi pour l'insertion professionnelle (Pôle Emploi, Cap Emploi, Missions locales).

L'Adapei de la Gironde inscrit son action dans des partenariats forts sur les territoires, pour construire collectivement les réponses aux besoins.



Renforcer la coopération avec les autres acteurs du secteur

- Participation aux Contrats Locaux de Santé
 - . CLS Sud Gironde (Cadillac)
 - . CLS Bassin d'Arcachon (COBAS)
 - . CLS Médoc.
- Participation à des Groupements de Coopération Sanitaire (GCS) : "Santé mentale, handicap, vieillissement et précarité"
 - . Bordeaux, Arcachon, Médoc
 - . Rives de Garonne
 - . Libournais Blayais.
- Participation à des Groupements de Coopération Sociale et Médico-Sociale
 - . GCSMS de Moyenne Garonne,
 - . GCSMS RAE,
 - . GCSMS SAVS Polyvalent.
- Participation aux pactes territoriaux.
- Création d'une Plateforme médico-sociale régionale dans le but de mutualiser les moyens et de coordonner les réponses aux appels à projets avec d'autres d'associations.
- Création d'une dynamique de réseau autour de la question de la parentalité (éDEA, PMI, services de protection de l'enfance, conseillères conjugales, réseau Périnat...).



Contribuer au développement local

- Développement d'activités dans des zones rurales de la Gironde : maintien de l'emploi local, développement d'activités économiques (Sud-Gironde / Blayais / Médoc / Libournais).



S'inscrire au cœur de l'Économie Sociale et Solidaire

- Inscription de l'Adapei dans les réseaux de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) : adhésion à la CRESS (Chambre Régionale de l'ESS), représentation au sein de l'UDES (Union des employeurs de l'ESS).
- Partenariat avec l'ADSI Technowest pour l'insertion sociale, économique et professionnelle des personnes accompagnées (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi).
- Création de trois boutiques solidaires gérées par les personnes accompagnées. La collecte de vêtements et la vente sont ouvertes au grand public.
- Parrainage de deux Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM Gujan-Mestras / GEM Portets).
- Organisation d'un Trophée de l'insertion, remis aux entreprises socialement responsables à l'occasion de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées.



Diminuer notre empreinte environnementale

✓ Acheter, consommer et produire responsable

- Politique d'achats structurée prenant en compte les critères du Développement Durable, mise en œuvre par un service dédié depuis 2015.
- Engagement pour la réduction de la consommation de papier et mise en place du recyclage systématique dans les bureaux.
- Priorité aux circuits courts pour les achats des restaurants et cuisines centrales.
- Intégration d'aliments locaux et bio dans les menus des restaurants soutenue par l'ouverture d'une légumerie industrielle en avril 2017 sur le site de l'ESAT Magellan,

L'Adapei de la Gironde a formalisé son engagement dans une démarche de Développement Durable dès 2010, en créant une fonction de responsable du Développement Durable. Depuis 2016, le comité de pilotage RSE a intégré cette dimension dans sa feuille de route. Certaines actions sont menées à titre expérimental, et seront évaluées en vue d'un essaimage sur les autres structures de l'Adapei.

transformant des produits frais en circuit court pour la consommation interne et externe.

- Signature de la Charte "Établissements actifs du Programme National Nutrition Santé (PNNS)" en 2015 et promotion d'actions d'éducation à la santé.
- Politique "zéro-phyto" dans les ateliers espaces verts d'ESAT. Désherbage manuel, mécanique et/ou thermique.
- Utilisation systématique de produits d'entretien éco-labellisés.
- Techniques de nettoyage écologique en blanchisserie (basse température).
- Mise en place de jardins et potagers pédagogiques et partagés.
- Installation de ruches et fabrication de pièges à frelons asiatiques.
- Intégration de process de culture raisonnée dans l'activité viti-vinicole, en bannissant les désherbants chimiques et en limitant les traitements

✓ Réduire, gérer et valoriser les déchets

- Diminution des éditions papier.
- Tri des déchets (recyclage du papier et carton, des huiles de fritures dans les cuisines, création de composts...).

- Remplacement des gobelets papiers par des écopups.

✓ Réduire, gérer et valoriser les énergies

- Choix d'énergies renouvelables (chauffe-eau solaire, rafraîchissement par géothermie...).
- Constructions proches BBC pour les structures récentes (Foyer Saint-Michel, Martignas...).
- Bilan énergétique des bâtiments et actions correctives mises en œuvre (isolation des combles, changement des huisseries...).
- Mise en place d'équipements électriques basse consommation (ampoules Led, régulateurs d'énergie HP flottante...).

✓ Prévenir les pollutions

- Optimisation des circuits de transport en commun des établissements.
- Encouragement des personnes accueillies et des professionnels à l'utilisation des transports publics ou du vélo, par une politique d'accompagnement social et financier (indemnité kilométrique vélo / participation aux frais de transports publics).

Nos Engagements 2017 - 2021

Dans le cadre de la réécriture de son projet associatif, l'Adapei de la Gironde a mis en œuvre une démarche structurée autour de la RSE.

Un groupe de travail permanent suit un plan d'actions issu d'un travail collaboratif entre les parties prenantes internes de l'association (personnes accueillies, parents, salariés) et externes (partenaires, financeurs).



1 La gouvernance
Associer et impliquer la gouvernance à la démarche RSE au travers d'une approche territoriale : nomination d'ambassadeurs RSE...

Sensibiliser les parties prenantes internes aux enjeux du Développement Durable.

2 Les personnes accompagnées
Poursuivre l'accès au droit commun et à la représentation pour les personnes accueillies.

Améliorer la communication adaptée au handicap de chacun afin de respecter au maximum le consentement éclairé.

3 Les Ressources Humaines
Faire progresser la qualité de vie au travail pour l'ensemble des salariés.
Encourager les parcours professionnels par la formation et l'évolution interne.

4 Les partenariats & le développement local
Améliorer la prise en compte des attentes et besoins des clients des activités commerciales (ESAT et EA), pour se doter d'un système d'amélioration continue.

Multiplier les espaces d'échanges entre les établissements et la vie de la cité via par exemple, des jardins partagés...

5 L'environnement
Réduire l'impact environnemental de l'ensemble de l'association : mesurer et optimiser ses consommations (énergie, eau, gaz à effets de serre...) notamment en rationalisant les déplacements des salariés.

Améliorer la qualité des repas servis à l'Adapei, afin de tendre vers le bio, local, frais et de saison, tout en respectant les critères du Programme National Nutrition Santé.

"Il n'y a pas de passagers sur le vaisseau Terre. Nous sommes tous des membres de l'équipage."

Marshall McLuhan, sociologue et philosophe canadien

La RSE est la contribution des entreprises aux enjeux du Développement Durable et de ses trois piliers : social, économique et environnemental.

La RSE est définie par les lignes directrices ISO 26 000.

Ce document décrit la démarche RSE comme étant une démarche de progrès pour tout type d'organisation dans le monde entier.

Elle s'inscrit dans une recherche de performance globale et permet de s'assurer que les organisations assument leur responsabilité face aux impacts de leurs activités sur leur environnement territorial et la société dans son ensemble.